

INTRODUCTION GENERALE A L'ECONOMIE

Dossiers de Travaux Dirigés

Dossier de TD n° 1

Le circuit macroéconomique

Cours de Nicolas Canry et Dorian Jullien

Année universitaire 2021-2022

Introduction Générale à l'Economie

Objectifs

L'objectif de ce cours introductif est d'initier les étudiants au raisonnement économique en montrant – et en discutant – sa capacité à éclairer les grands problèmes économiques du monde contemporain (croissance, développement, chômage, déséquilibres, inégalités...) et à inspirer des politiques correctrices. Le cours pose les bases de l'analyse économique, tant micro que macroéconomique, en les illustrant par des exemples concrets et des données statistiques. Il vise aussi à familiariser les étudiants avec les méthodes de l'analyse économique moderne et notamment avec l'usage des modèles.

Thèmes

Entreprises et ménages. Epargne, investissement et marché financier. Les échanges internationaux. Le rôle de l'Etat. Comparaisons internationales.

Offre et demande. Gains de l'échange et analyses de surplus. Impôts, rigidités et rationnements.

La concurrence parfaite et l'efficacité du marché. La concurrence imparfaite : monopole, oligopoles et cartels. Marché et organisations : information, coûts de transaction, contrats.

La macroéconomie avant Keynes : la théorie classique de l'ajustement par les prix. La théorie keynésienne : demande effective et multiplicateur.

Références bibliographiques

Ouvrages généraux d'introduction

Abraham-Frois G. *Economie Politique*, Economica.
Mankiw N. G. *Principes de l'Economie*, Economica.
Samuelson P. A. et Nordhaus W. D. *L'Economie*, Economica.
Stiglitz J. E., Walsh C. E., Lafay J.-D. *Principes d'Economie Moderne*, De Boeck.

Données statistiques

L'Economie française : comptes et dossiers, INSEE.
Tableaux de l'Economie Française, INSEE.
L'Economie française OFCE, Collection Repères, La Découverte.
L'Economie mondiale CEPII, Collection Repères, La Découverte.

Sites : INSEE, Eurostat, OCDE, Banque Mondiale

Pour référence uniquement

Phelps E. Economie Politique, Fayard.
Picard P. *Eléments de Microéconomie*, Montchrestien.
Pindyck R. S., Rubinfeld D. L. et Sollogoub M. , Microéconomie, Pearson.
Rotillon G. *Introduction à la microéconomie*, Collection Repères, La Découverte.
Varian H.R. *Introduction à l'analyse microéconomique*, De Boeck.
Burda M. et C. Wyplosz, *Macroéconomie, une perspective européenne*, De Boeck.
Blanchard O. et D. Cohen *Macroéconomie*, Pearson.
Kempf H. *Macroéconomie*, Dalloz.
Akerlof G. et R. Shiller, *Les esprits animaux*, Pearson.
Levitt S. et S. J. Dubner, *Freakonomics*, Folio Actuel (Poche), Gallimard.

Presse

Pages économiques des quotidiens
The Economist
Alternatives Economiques
Problèmes Economiques

Dossier TD 1 – Le circuit macroéconomique

Partie 1 : textes sur le rôle économique de l'Etat.

Partie 2 : exercices sur le circuit économique.

Partie 1 : textes sur le rôle économique de l'Etat

- 1) Fiche thématique [*Le rôle économique de l'Etat*](#), tiré du site Internet « [Vie publique](#) ».
- 2) Texte d'Antoine d'Autume, « Les politiques économiques ». *Dictionnaire de l'économie*. Editions Encyclopaedia Universalis & Albin Michel, décembre 2014.

Questions portant sur les textes des sections 1 et 2 du dossier :

- Quels sont les trois principaux facteurs permettant de justifier l'intervention économique de l'Etat ?
- Quand et pourquoi les politiques de régulation conjoncturelle et le développement de l'Etat Providence ont-ils été critiqués ?
- Expliquez la distinction entre politique conjoncturelle et politique structurelle de l'Etat.
- Quelle place tiennent désormais ces deux types de politique économique dans l'action des états (des pays industrialisés). En quoi la crise des *subprimes* de 2008 a-t-elle pu modifier leur importance respective dans la politique économique ?

1. Le rôle économique de l'État

Texte extrait du site Internet « Vie Publique » (mise à jour : mai 2006)

Le rôle de l'État, c'est-à-dire l'ensemble des collectivités publiques nationales, dans l'économie d'un pays fait depuis longtemps l'objet de controverses entre économistes, selon qu'ils sont plutôt favorables à un État neutre ou, au contraire, à un État interventionniste, fortement impliqué dans les sphères économique et sociale.

Au début du XIXe siècle, en réaction à l'absolutisme royal, les économistes libéraux dits "classiques", comme Adam Smith, ne prêtaient à l'État, pour l'essentiel, que des fonctions régaliennes (diplomatie, sécurité extérieure et intérieure, justice). Le marché tendant naturellement à s'autoréguler, le "laissez-faire, laisser-passer", sous l'égide d'un État protecteur de la libre concurrence, et donc la suppression des barrières aux échanges et à la libre concurrence, devaient conduire à une répartition optimale des ressources.

Cependant, les développements de la science économique, les mutations des économies de marché, et les événements marquants du XXe siècle ont progressivement confié de nouveaux rôles à l'État.

En premier lieu, le rôle de "gendarme des marchés" de l'État s'est étendu dès la seconde moitié du XIXe siècle. Le souci de promouvoir une concurrence équitable et d'éviter une concentration excessive des activités économiques, puis de protéger l'information et la liberté de choix des consommateurs expliquent la mise en place des premières lois anti-trust aux États-Unis en 1890 et 1914. Les économistes néoclassiques justifient théoriquement cette extension du rôle économique de l'État de la manière suivante : en bon gendarme, l'État doit intervenir pour créer, puis faire respecter les conditions d'une concurrence pure et parfaite (libre entreprise, liberté de déplacement du capital et du travail, transparence de l'information, comparabilité des produits et présence de suffisamment de producteurs et d'acheteurs sur chaque marché pour que les prix s'imposent aux agents économiques, ce qui suppose notamment l'absence de monopole).

Par ailleurs, les développements de la micro-économie, suggérèrent un accroissement du rôle de l'État. Ainsi, avant la Première Guerre mondiale, les économistes de l'Ecole du bien-être, comme Alfred Marshall (1842-1924) et Cecil Pigou (1877-1959), ont considéré que l'État devait intervenir, par le biais de taxes, de subventions ou de réglementations, en présence d'effets ("externalités") négatifs comme la pollution, ou positifs comme la recherche. Mais aussi, que l'État devait financer par l'impôt certains biens ou services, comme les "biens publics" tels que l'éclairage des rues, qui ne pourraient être spontanément produits par le marché.

En second lieu, l'expérience de la crise de 1929, a donné un écho particulier aux analyses de John Maynard Keynes (1883-1946). D'après lui, les mécanismes d'auto-ajustement du marché ne conduisent pas forcément à une allocation optimale des ressources. Ainsi, dans des économies caractérisées par la rigidité des prix et par l'incertitude, le seul fonctionnement des marchés peut, sous l'effet des anticipations pessimistes des consommateurs et des entreprises, conduire durablement à un chômage élevé. Il incombe alors à l'État de soutenir la croissance, stimuler l'économie afin de parvenir au plein-emploi, notamment par des politiques conjoncturelles de relance de la demande et en engageant des dépenses publiques supplémentaires.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'État s'est transformé à partir des ordonnances d'octobre 1945 fondant la Sécurité sociale en France en un "État-Providence" protégeant contre les grands "risques" de la vie (chômage, maladie, vieillesse) et redistribuant les revenus au profit des familles et des plus pauvres. L'État avait cependant répondu, dès la fin du XIXe siècle, à une aspiration au progrès social, en intervenant, en tant qu'"instituteur du social" (P. Rosanvallon), dans les rapports sociaux (cf. la loi de 1889 sur les accidents du travail).

L'État s'est également vu reconnaître en France à partir de 1945, compte tenu des coûts d'acquisition de l'information pour les entreprises, et de la réticence des banques comme des entreprises à engager des investissements à long terme, un rôle de planification et de "grand ordonnateur de la croissance" (P. Rosanvallon).

L'État est donc ainsi devenu un producteur, au travers notamment des entreprises publiques, l'employeur de plus d'un quart des salariés et un consommateur important, via les marchés publics, dans le cadre de missions que Richard Musgrave a rassemblé en 1959 en trois grandes "fonctions" : allocation des ressources, stabilisation de l'économie et redistribution.

À partir des années 1970, l'État-providence entre en crise et le rôle économique de l'État connaît une triple inflexion :

- en premier lieu, la légitimité de l'action de l'État a été remise en cause, notamment par les économistes de l'École des choix publics, qui ont montré que l'action publique répondait parfois davantage aux intérêts électoraux ou personnels des décideurs publics (responsables politiques, fonctionnaires) qu'à l'intérêt général ;
- en second lieu, l'efficacité de l'action de l'État a été contestée tant à l'échelle macroéconomique (ralentissement de la croissance à partir de 1973, puis difficultés de la Sécurité sociale), qu'à l'échelle microéconomique (gestion des entreprises publiques et de ses ressources humaines) ;
- enfin, la "mondialisation", la construction européenne et les impératifs de modernisation de l'économie ont conduit l'État à renoncer à certains de ses instruments, comme le contrôle des changes, le blocage des prix ou l'encadrement du crédit, tandis que d'autres étaient confiés à des institutions supranationales (l'Union européenne, la Banque centrale européenne, l'organisation mondiale du commerce) ou à des autorités administratives indépendantes.

En dépit de ces multiples remises en cause, les attentes à l'égard de l'État n'ont pas diminué.

Les citoyens-consommateurs demandent ainsi de plus en plus à l'État de la "rassurance", c'est-à-dire de les rassurer et, le cas échéant, de les assurer contre des risques qui étaient autrefois largement perçus comme des fatalités (ex : catastrophes climatiques ou aléas thérapeutiques) et surtout contre les nouveaux risques issus du développement industriel (pollutions, contaminations alimentaires, etc.).

Confrontés à un environnement complexe et en mutation rapide, les agents économiques privés (ménages, entreprises) attendent aussi, plus généralement de l'État, qu'il soit "réducteur d'incertitudes", c'est-à-dire qu'il soit un "État stratège", chargé de la préparation de l'avenir. Pour cela, il doit financer des dépenses comme l'éducation, mais également exercer un rôle de veille, d'évaluation et de prospective. Un État "stratège" doit aussi coordonner des initiatives privées, via par exemple leur mise en réseaux, un discours mobilisateur en faveur de projets stratégiques, comme le fut la diffusion d'Internet, ou la tentative de construction de "pactes sociaux".

2. Les politiques économiques

Antoine d'Autume, « Les politiques économiques », in *Dictionnaire de l'économie*. Editions Encyclopaedia Universalis & Albin Michel, décembre 2014.

Les économies modernes sont des économies de marché. Le marché constitue le moteur de l'activité économique, et l'expérience du XX^e siècle – en Europe de l'Est ou ailleurs – a montré combien il était difficile de s'en passer. Ses défauts sont non moins visibles. Son extension au monde entier semble loin de profiter à tous. Le marché détruit souvent autant qu'il crée, qu'il s'agisse de l'environnement, de capacités de production ou de modes de vie antérieurs. Il n'exclut pas les crises, que ses mécanismes contribuent alors à propager.

Heureusement, les forces du marché, si puissantes soient-elles, ne sont pas livrées à elles-mêmes. La société peut les encadrer, les infléchir ou les compléter. Les choix politiques n'ont donc pas disparu du champ de l'économie. Ils s'expriment à travers la politique économique, qui désigne l'ensemble des décisions et des actions entreprises par l'État en matière économique. Les politiques conjoncturelles ont un horizon de court terme et visent à améliorer le fonctionnement de l'économie, sans toucher à ses structures. Les politiques structurelles tentent au contraire de faire évoluer ces dernières et ont un horizon plus long.

Les trois objectifs de la politique économique

On peut suivre l'économiste américain Richard Musgrave (1910-2007) en assignant trois objectifs généraux à la politique économique: améliorer l'allocation des ressources; modifier la répartition des richesses; réguler le niveau de l'activité économique.

Depuis Adam Smith et son analyse en 1776 de la “main invisible” qui pousserait chacun, sans qu'il le sache, à contribuer à l'intérêt de la société, la théorie économique proclame les vertus du marché. Les prix qui émergent sur un marché concurrentiel guident de manière efficace l'allocation des ressources et l'organisation de la production. Ce principe général comporte pourtant des exceptions qui amènent les États à intervenir dans l'allocation des ressources. Des biens et services publics comme la sécurité ou la recherche fondamentale ne peuvent être produits de manière efficace par le secteur privé, car leur fourniture serait peu rentable et donc insuffisante. L'usage et la production de certains biens sont à l'origine d'effets externes négatifs ou positifs qui échappent aux mécanismes du marché. De nombreuses activités polluent ou détruisent l'environnement, sans que les entreprises responsables en subissent les coûts. Les coûts sociaux dépassent les coûts privés, seuls pris en compte a priori par l'entreprise privée dans ses décisions. En sens inverse, la production s'accompagne souvent d'apprentissages collectifs et d'une accumulation de connaissances techniques – par la recherche et l'innovation – dont les bénéfices s'étendent bien au-delà des contours de l'entreprise concernée. Les gains sociaux excèdent dans ce cas les gains privés. L'intervention publique doit alors permettre de réorienter les efforts dans un sens plus conforme à l'intérêt bien compris de la société. La meilleure solution consiste à laisser fonctionner le marché, mais à le corriger en réglementant, en taxant ou en subventionnant certaines activités productives. Il revient aussi aux États d'assurer les conditions d'un bon fonctionnement du marché. Ils doivent, pour ce faire, maintenir la concurrence en empêchant la constitution de cartels et en évitant les situations de monopole ou en les encadrant. C'est là l'objet de la politique de la concurrence, menée maintenant pour l'essentiel au niveau européen.

Le deuxième objectif général de la politique économique est d'assurer une répartition satisfaisante des revenus et des richesses. S'il est souvent efficace, le marché est rarement équitable. Il engendre de grandes inégalités et peut amener certains travailleurs à recevoir des salaires très bas, alors que d'autres, plus productifs ou plus inventifs – et souvent ayant tiré parti des avantages financiers, culturels et sociaux

de la naissance – , reçoivent des rémunérations dont les montants explosent. L'État doit procéder à une redistribution des revenus et assurer une égalité des chances. L'État-providence s'est ainsi développé après la Seconde Guerre mondiale pour permettre à tous de bénéficier des fruits de la croissance économique et d'une protection sociale face aux aléas de la vie.

Le troisième objectif général de la politique économique est la régulation du niveau d'activité. Les économies de marché connaissent des successions de périodes de récession et de chômage, ou de surchauffe et d'inflation. Comme nous l'a rappelé l'histoire récente, elles peuvent aussi connaître de véritables crises, frappant brusquement l'économie mondiale. L'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946) fut le premier, lors de la crise des années 1930, à considérer qu'il revenait à l'État de mettre en œuvre des politiques spécifiques pour maintenir un niveau de production suffisant pour assurer le plein-emploi. Des politiques macroéconomiques, budgétaires ou monétaires, étaient nécessaires.

La place des politiques macroéconomiques

Les frontières entre les trois objectifs de Musgrave sont poreuses, comme l'ont bien montré les développements, tant théoriques que pratiques, des dernières décennies. Les politiques macroéconomiques affectent les situations des ménages et des entreprises et modifient leurs comportements. Elles sont donc inséparables du contexte microéconomique dans lequel elles s'inscrivent.. Cette évidence amène à porter un nouveau regard sur les politiques macroéconomiques. La politique budgétaire ne peut se contenter de fixer les montants globaux des prélèvements ou des dépenses de l'État. Leur contenu compte au moins autant. Comment minimiser les effets désincitatifs inévitables des prélèvements, c'est-à-dire comment faire pour qu'impôts et cotisations pèsent le moins possible sur le bon fonctionnement des marchés? Comment justifier chaque dépense publique, et donc évaluer son efficacité, dans un contexte de rareté des fonds publics? Comment garantir un bon fonctionnement du système financier, permettant un large accès au crédit des entreprises et des ménages, tout en privilégiant le financement des meilleurs projets et en minimisant les risques pris ? La lutte contre le chômage ne peut pas non plus se polariser sur les seuls chiffres du chômage. Elle doit se soucier de la qualité des emplois, se préoccuper d'équité entre les différentes catégories de travailleurs. Les obstacles à une bonne allocation des ressources, les problèmes d'incitation et les enjeux redistributifs doivent donc être pris en compte dans l'élaboration des politiques macroéconomiques. Les trois objectifs de Musgrave deviennent alors difficilement dissociables.

Cette discussion nous ramène à l'opposition entre classiques et keynésiens, sur laquelle s'est construite la macroéconomie.

Le courant classique remet en fait en question la spécificité des problèmes macroéconomiques et du troisième objectif de Musgrave. Pour ce courant, les causes profondes des déséquilibres macroéconomiques sont de nature microéconomique. Elles résident dans les problèmes d'information et d'incitations qui rendent, inévitablement, imparfait le fonctionnement des marchés. Il faut donc développer des analyses plus réalistes des marchés du travail, du crédit et des biens, et suggérer des réformes capables d'améliorer leur fonctionnement. La vraie question est de savoir si le système économique fonctionne de manière efficace. Le troisième objectif de Musgrave doit être abandonné. Ou plutôt, il ne se distingue pas du premier.

Cette position méthodologique a été soutenue avec force et détermination par Robert Lucas, le chef de file des Nouveaux Classiques américains. En mettant l'étude des fondements microéconomiques au cœur de la macroéconomie contemporaine, il a indiscutablement contribué à donner à cette dernière plus de rigueur. Mais il l'a presque dissoute dans une théorie *microéconomique* générale.

Le courant keynésien défend avec non moins de force la spécificité des problèmes macroéconomiques. Comme l'avait expliqué Keynes, la demande globale joue un rôle crucial dans la dynamique macroéconomique car elle amplifie les effets des chocs qui frappent l'économie. La crise dans laquelle

est entrée l'économie mondiale en 2009 a rappelé la force que pouvait prendre ce mécanisme. Une crise bancaire et financière s'est brusquement transformée en une crise économique mondiale, conduisant les gouvernements à mettre aussitôt en œuvre des politiques de soutien à la demande, pour éviter une crise d'ampleur encore plus grande. Keynes était de retour et, avec lui, le troisième type de politiques économiques que Musgrave avait identifié.

Pour la majorité des économistes, les politiques macroéconomiques doivent emprunter à la fois aux idées keynésiennes et classiques.

Il faut soutenir l'économie quand une crise menace ou perdure mais aussi, de manière permanente, réguler la demande globale pour réduire l'amplitude des fluctuations et stabiliser l'économie. C'est là le rôle des politiques conjoncturelles et notamment des politiques budgétaire et monétaire. La première joue sur le niveau des dépenses publiques et des prélèvements fiscaux pour stimuler ou freiner la demande globale. La seconde joue sur la quantité de monnaie et les taux d'intérêt qui influencent aussi les comportements de consommation et d'investissement.

Mais la politique macroéconomique ne se réduit pas à une politique de la demande. Les autorités doivent aussi se préoccuper de l'offre et du bon fonctionnement des marchés des biens, du travail et des marchés financiers. C'est là le rôle des politiques structurelles.

Les politiques conjoncturelles

Ce sont des politiques de stabilisation destinées à limiter les effets des multiples chocs qui frappent l'économie. Le progrès technique affecte les conditions de production, dans un sens a priori positif, mais parfois aussi en rendant brusquement obsolètes des capacités de production. Les coûts des facteurs de production, du pétrole comme du travail peuvent se modifier de manière inattendue. Les propensions à épargner, à consommer ou à investir varient sous l'influence des anticipations des agents. Les effets de ces chocs d'offre et de ces chocs de demande se propagent dans l'économie et sont à l'origine de ses fluctuations et de la succession de phases d'expansion et de récession.

L'analyse keynésienne a montré comment les politiques budgétaire et monétaire peuvent être utilisées pour réguler le niveau de la demande globale. Une hausse des dépenses publiques, typiquement financée par l'emprunt public, déclenche un processus cumulatif d'augmentation des revenus, de la demande et de la production qui constitue le célèbre multiplicateur keynésien. Une politique monétaire expansionniste prenant la forme d'une augmentation de la quantité de monnaie ou, plus directement, d'une baisse du taux d'intérêt a les mêmes effets car elle stimule l'investissement et, éventuellement, la consommation en incitant les ménages à épargner moins ou même à s'endetter pour augmenter la consommation.

Pourtant, la demande n'est pas le seul déterminant de la production et de l'emploi. Le côté offre intervient aussi, car il commande le partage entre volumes et prix des effets des politiques de relance. Si l'offre est peu élastique – c'est-à-dire qu'elle ne peut réagir rapidement à l'augmentation de la demande – la politique de relance a pour effet principal une hausse des prix, sans gains en production. Si l'offre est élastique, la production se développe et la politique garde son efficacité. La nature des chocs subis par l'économie entre également en ligne de compte. Une stimulation de la demande peut annuler les effets d'un choc de demande négatif, sans induire une hausse des prix. Face à un choc d'offre négatif, en revanche, la politique doit être accommodante, c'est-à-dire accepter une hausse des prix pour rétablir le niveau de production. Une politique d'offre, visant à contenir les augmentations de salaire, peut alors être préférable.

Les politiques conjoncturelles se sont ainsi quelque peu symétrisées, en attachant de l'importance à la fois aux côtés demande et offre de l'économie. Il est plus facile aux autorités d'agir à court terme du côté de la demande. Mais elles peuvent aussi émettre des recommandations en matière de hausse des salaires, en fonction de la conjoncture, et tenter ainsi d'influencer l'offre de court terme.

Le macroéconomiste est habitué à visualiser ces mécanismes élémentaires, en utilisant le diagramme IS-LM, issu de la synthèse réalisée par John Hicks entre la théorie générale de Keynes et la théorie classique et celui des courbes d'offre et demande globales.

En économie ouverte, les chocs subis par l'économie et les réponses qu'on y apporte ont des effets sur la balance des paiements et le taux de change. Leur analyse est l'objet du modèle de Mundell-Fleming. Une trop longue familiarité avec les mécanismes keynésiens les plus simples avait amené à considérer que les expansions de la demande nationale, qu'elles soient spontanées ou voulues, détérioraient la balance commerciale et conduisaient à une dépréciation du change. La théorie dit en fait le contraire, dès lors qu'on prend en compte les ajustements de prix et la mobilité des capitaux. Un choc positif de demande interne représente un déplacement de la demande vers les produits nationaux. Il est naturel qu'elle conduise à une hausse du prix des biens nationaux, par rapport aux prix étrangers. Cela représente une appréciation réelle du change, façon positive de voir les choses. Mais c'est aussi une baisse de la compétitivité-prix, qui diminuera d'ailleurs le solde commercial et dégagera ainsi les marges requises pour l'expansion de la demande interne. En changes flexibles, et dans la situation actuelle de forte mobilité des capitaux, le multiplicateur keynésien est alors plus faible. L'efficacité des politiques de demande est réduite.

D'autres mécanismes, identifiés depuis longtemps, militent dans le même sens. Comme l'avait montré Milton Friedman (1912-2006) dans les années 1960, le fait que les agents économiques aient un horizon long et que leurs comportements soient affectés par leurs anticipations affaiblit leurs réactions aux chocs courants. Cela limite les effets induits et diminue le multiplicateur.

En premier lieu, le comportement de consommation dépend du revenu permanent et non du revenu courant. Une hausse ou une baisse temporaire du revenu courant influence peu le revenu permanent et modifie donc peu la consommation. L'économie réagit moins fortement aux chocs qu'elle subit, ce qui est une bonne chose puisqu'elle se révèle ainsi plus stable que ce qui est supposé dans la théorie keynésienne. Le revers de la médaille est que l'économie réagit également moins aux politiques de relance.

En deuxième lieu les anticipations d'inflation jouent un rôle essentiel dans la fixation des salaires. La thèse du taux de chômage naturel, avancée dans les années 1960 par Milton Friedman et Edmund Phelps, en découle là aussi logiquement. La courbe de Phillips, identifiée en 1958 dans le cas de la Grande-Bretagne, est en substance une courbe décroissante reliant le chômage, porté sur l'axe horizontal, et l'inflation, portée sur l'axe vertical. Cette courbe suggérait un arbitrage inévitable entre chômage et inflation. Toute politique diminuant le chômage augmente l'inflation. Toute politique anti-inflationniste s'accompagne d'une augmentation du chômage. Mais Friedman et Phelps montrèrent que, si les agents sont exempts d'illusion monétaire, la courbe de Phillips est nécessairement verticale à long terme. Un taux de chômage naturel s'impose alors.

A court terme, en revanche, l'économie est caractérisée par des rigidités nominales. Les prix sont fixés par les entreprises et les salaires négociés avec les syndicats. Tous deux sont fixés en termes nominaux pour des durées de l'ordre de l'année, au moins pour les salaires. Les chocs ne peuvent être absorbés par des ajustements de prix et salaires et les mécanismes keynésiens jouent à court terme. Les politiques de régulation de la demande peuvent alors réduire l'amplitude des fluctuations de l'activité, mais au prix de fluctuations de l'inflation. .

Les politiques conjoncturelles ont donc des effets mais ils ne sont que temporaires et, ajoutait Friedman, mineurs. C'est ainsi qu'il interprétait l'expérience des années 1960 et 1970. La succession inconsiderée de politiques de relance n'avait conduit qu'à une hausse de l'inflation, sans diminution durable du chômage.

En troisième lieu, se pose la question du financement des politiques budgétaires. Si l'État enchaîne des années de déficits budgétaires, comme on l'a observé en France depuis les années 1970, la dette publique augmente et risque de devenir insoutenable.

Le problème s'est posé aussi avec les très importants plans de soutien à l'économie adoptés en 2009 par les principaux pays développés. Ces plans de plusieurs points de PIB ont certainement évité une baisse encore plus prononcée des PIB mondiaux. Mais ils ont aussi beaucoup augmenté l'endettement public et conduit de nombreux pays à une crise de dette souveraine.

Mais ce problème peut aussi être intériorisé par les agents. C'est en tout cas la thèse de l'équivalence ricardienne (préfigurée par David Ricardo en 1817) qui revient à tirer toutes les conséquences de la rationalité des anticipations face aux choix budgétaires. Si les agents anticipent les impôts futurs qui seront nécessaires pour assurer le service de la dette, il ne sert à rien de recourir à l'endettement. Tout se passe comme si les dépenses publiques étaient financées dès aujourd'hui par un prélèvement fiscal. Mais on sait alors que le multiplicateur est réduit à l'unité. Ce résultat connu comme le théorème de Haavelmo (1911-1999), du nom d'un économiste norvégien, a été démontré dans les années 1960 dans un cadre keynésien très simple. Il a pourtant une grande portée et marque une limite importante des politiques keynésiennes. Dès lors qu'on se préoccupe de leur financement, elles ne peuvent avoir d'effet de relance très important.

Les anticipations d'inflation jouent aussi un rôle particulièrement important dans la conduite à court terme de la politique monétaire. Les évolutions nominales que celle-ci impulse n'ont d'effets qu'en écart avec les anticipations que forment les agents. Comme le soulignait il y a longtemps Friedman, elles ne sont efficaces que si elles surprennent les agents. Une inflation parfaitement anticipée et générale n'aurait aucun effet réel. L'hypothèse d'anticipations rationnelles a indéniablement permis de clarifier cette idée, puisqu'elle permet de distinguer très clairement les composantes anticipées et non anticipées de l'inflation. Elle conforte aussi une autre idée ancienne de Friedman. Ce ne sont pas des politiques isolées, discrétionnaires, qu'il faut comparer. Ce sont des règles de politique économique, suivies de manière systématique et durable, qu'il faut évaluer. C'est là la seule façon cohérente de raisonner dès lors que des chocs aléatoires viennent brouiller les effets des politiques mises en œuvre. Comment savoir si telle expérience réussie n'est pas le fruit du hasard? C'est également nécessaire pour que les agents puissent former rationnellement leurs anticipations. Conformément au principe d'anticipations rationnelles, ils doivent connaître le modèle de l'économie, et cela inclut les règles de politiques économiques appliquées par les autorités.

La politique monétaire y est représentée par une règle de Taylor, c'est-à-dire une règle de fixation du taux d'intérêt. Les préceptes monétaristes recommandaient l'emploi d'une règle fixe de fixation du taux de croissance de la masse monétaire. Mais ce type de politique, destinée à briser les anticipations inflationnistes dans une période d'inflation élevée, n'a en fait été suivie que pendant une période assez brève, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Comme l'a montré John Taylor en 1993, la pratique des autorités monétaires consiste plutôt à suivre une règle flexible de fixation du taux d'intérêt, en le faisant évoluer en fonction du taux d'inflation et de l'*output gap*, c'est-à-dire de l'écart de la production à son niveau potentiel. Les banques centrales semblent donc bien les premières à penser qu'elles jouissent d'un pouvoir de régulation conjoncturelle de l'activité.

Comme on le sait, la Banque centrale européenne fait ici figure d'exception. Ses statuts garantissent son indépendance mais lui imposent d'avoir pour principal objectif la stabilité des prix et de ne pas tenter de réguler l'activité. L'Europe a ainsi décidé de renoncer à l'instrument monétaire. À travers le pacte de stabilité et de croissance, elle encadre également l'utilisation de la politique budgétaire puisqu'elle proscriit un déficit budgétaire supérieur à 3 p. 100 du produit intérieur brut et une dette supérieure à 60 p. 100 de ce même P.I.B. Cette attitude très stricte procède de la crainte que certains pays européens ne soient tentés de recourir à des politiques laxistes, comme ils l'ont fait dans le passé. Elle a trouvé un fondement dans les analyses théoriques de Finn Kydland et Edward Prescott mettant en évidence l'absence de crédibilité des engagements anti-inflationnistes des États. Mais l'Europe a ainsi perdu un instrument de régulation qu'elle aurait pu utiliser à bon escient.

La France a connu à partir de la fin des années 1970 une croissance molle et un taux de chômage élevé. Faut-il y voir les conséquences d'un réglage conjoncturel déficient? Les exigences de la construction monétaire européenne auraient imposé une politique de rigueur trop accentuée et fini par engendrer une faiblesse structurelle de la demande. La comparaison avec les expériences plus réussies de ses partenaires européens amène pourtant à douter que ce puisse être la cause principale des difficultés françaises. Il est nécessaire, en tout cas, d'examiner les problèmes de fond dont souffre l'économie et de proposer des politiques structurelles destinées à y remédier. Les principales sont les politiques d'emploi et les politiques de croissance.

Les premières visent à diminuer le taux de chômage naturel, c'est-à-dire le taux de chômage d'équilibre autour duquel gravite le taux effectif. On sait depuis longtemps que des rigidités, comme l'existence d'un salaire minimum, peuvent expliquer le caractère trop élevé du taux naturel. Mais les analyses du marché du travail menées depuis les années 1980 prennent beaucoup mieux en compte sa complexité. Elles mettent l'accent sur l'hétérogénéité, à la fois catégorielle et individuelle, des travailleurs; la recherche d'emploi et les problèmes d'appariement; le rôle éventuellement désincitatif, mais évidemment nécessaire, de la fiscalité et de l'indemnisation. Les politiques d'emploi destinées à redynamiser le marché du travail prennent donc des formes précises, allant au-delà de la simple volonté de flexibilisation du marché. La redéfinition du contrat de travail, les subventions à l'emploi des travailleurs non qualifiés, la prime pour l'emploi destinée à encourager la reprise d'activité, les politiques actives d'accompagnement des chômeurs, le couplage entre amélioration de l'indemnisation et obligation d'accepter les propositions d'emploi sont les principales orientations. La réduction de la durée légale hebdomadaire du temps de travail à trente-cinq heures a aussi été mise en œuvre pour contribuer à réduire le chômage, mais sa logique peut être fortement contestée. Dans tous les cas, les effets de ces politiques doivent être analysés, mesurés et rapportés à leurs coûts. L'évaluation des politiques publiques est de plus en plus considérée comme une nécessité.

Les politiques de croissance cherchent à augmenter le taux de croissance tendanciel de l'économie. En phase avec les nouvelles théories de la croissance endogène, elles mettent l'accent sur la recherche-développement et la formation supérieure. L'agenda de Lisbonne, adopté en 2000 par l'Union européenne leur offre un cadre général et des objectifs ambitieux. Le pourcentage du P.I.B. consacré à la recherche devrait atteindre 3 p. 100 en 2010, contre 1,9 p. 100 en 2000, et les deux tiers de ces dépenses devraient être réalisées dans les entreprises elles-mêmes. L'accumulation de capital humain, à travers l'amélioration de l'enseignement supérieur, apparaît aussi comme une nécessité pour maintenir l'Europe à la frontière de l'innovation. L'environnement légal de l'innovation, enfin, est un facteur clé. Quel compromis faut-il trouver entre la défense de la propriété intellectuelle, nécessaire pour assurer à la recherche une rémunération suffisamment incitative, et la volonté de maintenir une concurrence suffisante et la possibilité pour de nouveaux entrants de prendre pied dans les domaines porteurs? Ces politiques de la concurrence et de l'innovation sont maintenant conçues au niveau européen. Elles nous ramènent aux questions d'allocation des ressources. L'imbrication des trois objectifs de Musgrave est bien au cœur des politiques macroéconomiques contemporaines.

Bibliographie

P. AGHION, G. CETTE, E. COHEN & J. PISANI-FERRY, *Les Leviers de la croissance française*, rapport du Conseil d'analyse économique, n° 72, La Documentation française, Paris, 2007.

A. D'AUTUME, "L'essor de la macroéconomie", in A. Béraud et G. Faccarello dir., *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, t. III, La Découverte, Paris, 2000.

P. CAHUC & A. ZYLBERBERG, *Le Chômage, fatalité ou nécessité?*, Flammarion, Paris, 2004.

R. E. LUCAS JR, “Nobel Lecture: monetary neutrality”, in *Journal of Political Economy*, n° 104, 1996.

R.A. MUSGRAVE, *The Theory of Public Finance*, McGraw Hill, New York, 1959.

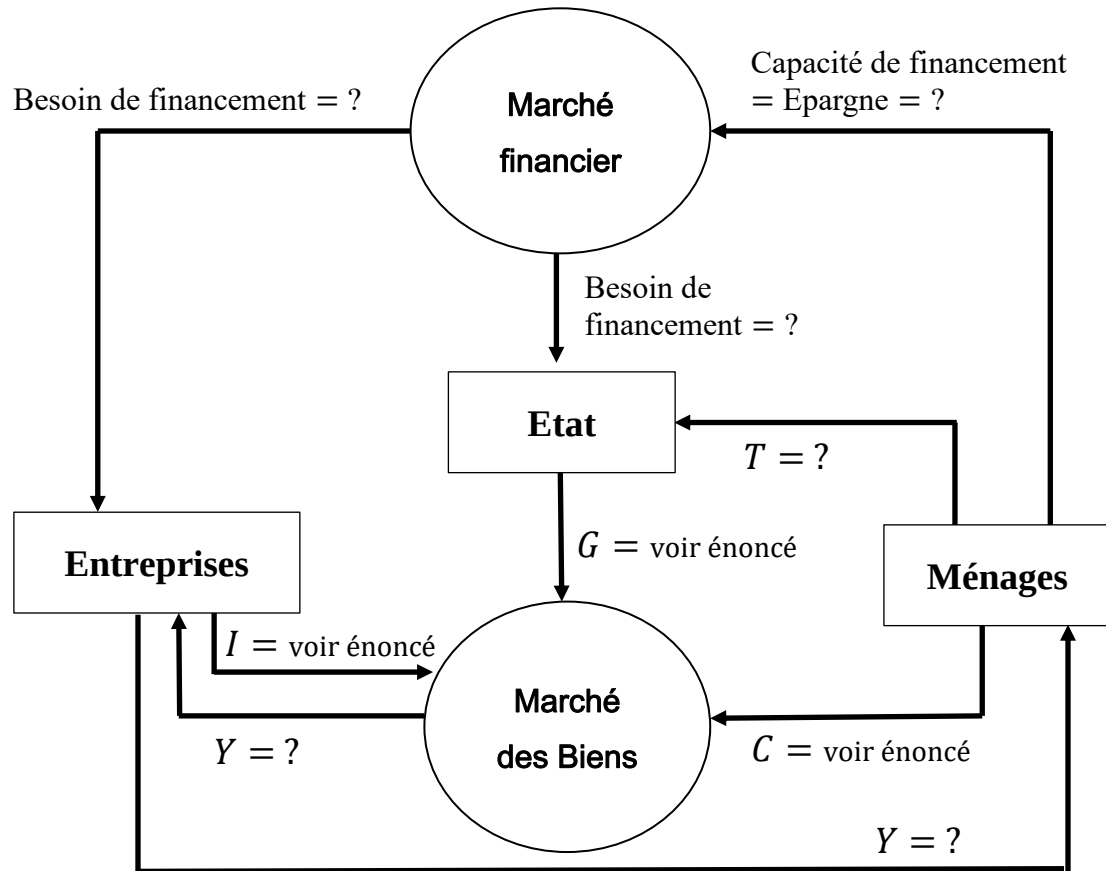
O.C.D.E., “Stimuler l'emploi et les revenus?”, in *Perspectives de l'emploi de l'O.C.D.E.*, 2006.

J. TAYLOR, “Discretion versus Policy Rules in Practice”, in *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, n° 39, 1993.

Partie 2 : exercices sur le circuit économique

1. Le circuit en économie fermée.

On considère le circuit représenté sur le schéma ci-dessous.



On suppose : $C = 4\,000$, $I = 2\,000$, $G = 1\,500$ et $S = 2\,500$.

- Déterminez les valeurs des autres agrégats, notamment ceux représentés par un point d'interrogation.
- Comment s'interprète la flèche reliant le marché financier à l'Etat ?

Ecrivez et interprétez les égalités comptables correspondant aux différents "nœuds" du circuit.

2. Le circuit et l'autofinancement.

On reste en économie fermée mais on introduit l'autofinancement Aut , l'épargne des ménages S_M , la masse salariale Sal et les dividendes distribués Div .

- Représentez graphiquement le nouveau circuit.

On suppose :

$C = 4\,000$, $I = 2\,000$, $G = 1\,500$, $Sal = 4\,800$, $Div = 1\,800$ et $T = 1\,000$.

- Calculez les valeurs des autres postes. A quoi est égal le produit national Y ?
- Donnez deux décompositions de Y et interprétez-les.
- Quels sont les profits réalisés dans l'économie ?
- Quelle est l'épargne totale dans l'économie ?
- Quel est le taux d'autofinancement ?

3. Le circuit en économie ouverte.

On considère le circuit ci-dessous. On connaît les grandeurs suivantes :

$Y = 8\,100$, $C = 4\,000$, $I = 2\,000$, $G = 1\,500$, $T = 1\,000$, et $Exp = 1\,500$.

- Déterminez les valeurs des autres agrégats (points d'interrogation) et portez-les sur le schéma.
- Quels sont les montants du solde budgétaire, de la balance commerciale, de l'épargne macroéconomique et du solde épargne-investissement ? Interprétez ces résultats.
- Diriez-vous que le pays vit au-dessus de ses moyens ? Une telle situation est-elle durable ? Est-elle condamnable ?

